

PARTIR À L'ÉTRANGER

ÉTUDES ET STAGES



Université de Bretagne Occidentale



DEI
DIRECTION
EUROPE &
INTERNATIONAL



Sommaire

Témoignages de mobilité	3
Carte de la mobilité étudiante	4
Pourquoi partir à l'étranger durant ses études ?	5
Ce qu'il faut savoir avant de s'engager	6
Étudier en Europe dans le cadre du programme Erasmus +	7
Étudier au Québec	10
Étudier à l'étranger dans le cadre d'une convention internationale	13
Effectuer un stage à l'étranger	15
Coordinateurs Relations Internationales par composante	17

Ils sont partis à en mobilité et ils racontent...

[Agathe]

LICENCE 2 À L'UFR SCIENCES
ET TECHNIQUES
EN MOBILITÉ BCI DE 8 MOIS
À RIMOUSKI, QUÉBEC

«J'ai participé à un échange universitaire au sein de l'UQAR à Rimouski. C'est certainement la meilleure décision que j'ai prise au niveau de mon parcours universitaire. La qualité de l'enseignement, la disponibilité des professeurs et l'accueil irréprochable des étudiants étrangers font de l'UQAR une université très attrayante, où il est plaisant d'étudier. Bien que les hivers y soient rudes, c'est le Québec en général qui m'a séduit, tant par son peuple chaleureux que par ses paysages époustouflants».

[Claire]

LICENCE 3 À L'UFR LETTRES
ET SCIENCES HUMAINES
EN MOBILITÉ STAGE DE 5 MOIS
À OULU, FINLANDE

«Partir à l'étranger en stage, c'est une double expérience! D'un côté, on découvre le monde de l'entreprise et on prépare sa future vie professionnelle, et, de l'autre, on rencontre des personnes de tous horizons et on se confronte à de nouvelles choses, ce qui nous fait aussi grandir du point de vue personnel».

[Josselin]

LICENCE 3 À L'UFR LETTRES ET
SCIENCES HUMAINES
EN MOBILITÉ ERASMUS
ÉTUDES DE 6 MOIS À
LJUBLJANA, SLOVÉNIE

L'expérience Erasmus+ n'a pu que m'aider à mieux envisager mon avenir professionnel.

De plus, j'étais plutôt confiant quand je suis parti à nouveau, quelques semaines après le retour en France. Et en Nouvelle-Zélande pour mon stage de fin de cursus, cette fois !

[Sara]

MASTER 1 À L'INSTITUT
D'ADMINISTRATION DES
ENTREPRISES
EN MOBILITÉ ERASMUS
ÉTUDES DE 6 MOIS À KIEL EN
ALLEMAGNE

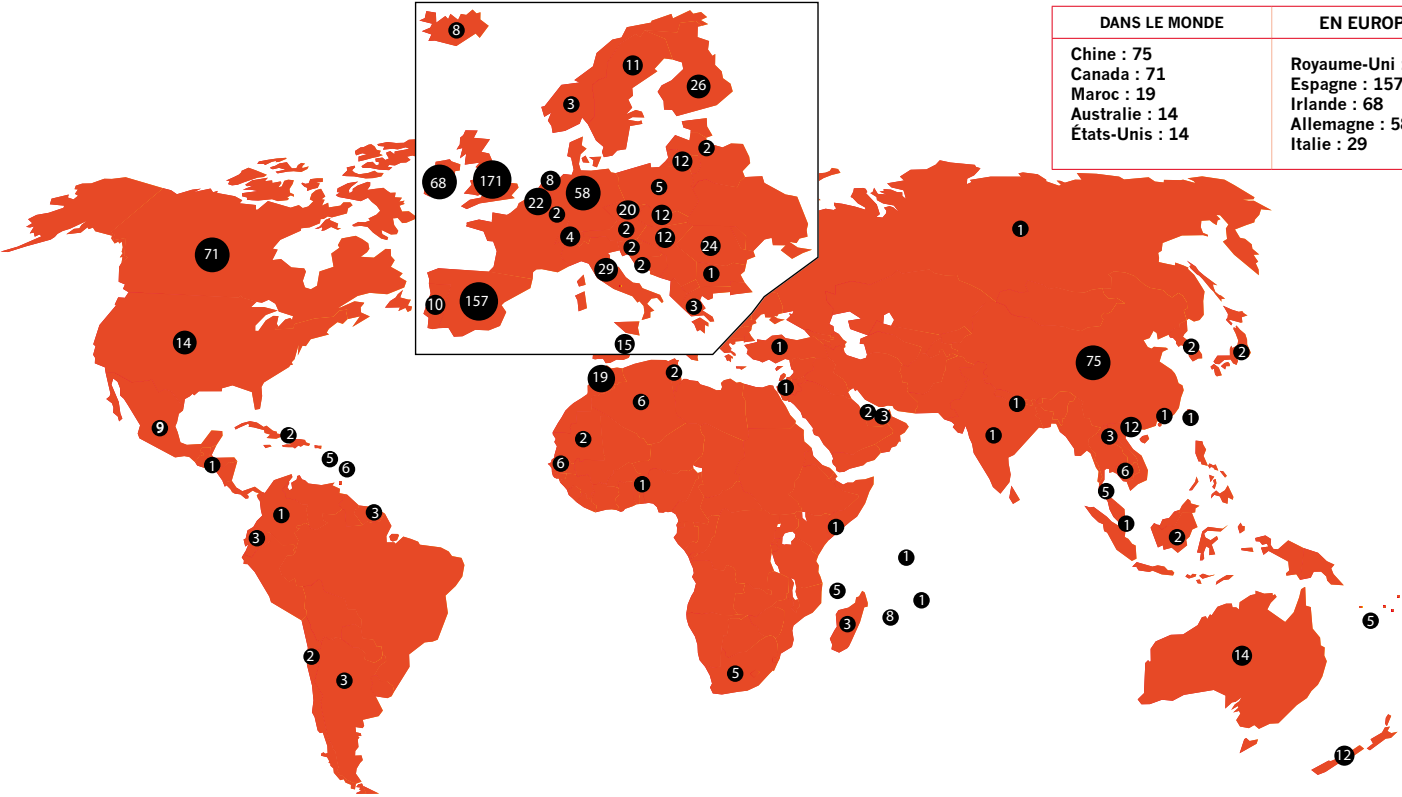
«J'ai décidé de partir à l'étranger pour pouvoir sortir de mon train-train quotidien, pouvoir voir d'autres pays, d'autres façons de vivre et d'enseigner. Mon but premier était de pratiquer de plus en plus mon anglais et bien sûr pour ajouter une nouvelle langue (l'allemand) à mon répertoire linguistique.

Partir m'a beaucoup aidé car cela m'a appris à m'ouvrir, à aller vers les autres, à être à l'écoute, et à aussi avoir une mentalité différente. Ceci va forcément m'aider dans mon projet professionnel qui est celui de devenir professeure. Cette expérience m'a donné la confiance en moi nécessaire pour ce métier.»

La mobilité étudiante en chiffres (2017/2018)

Le top 5

des destinations en 2017/2018
études et stages





Pourquoi partir à l'étranger durant ses études ?

Partir étudier à l'étranger durant son cursus universitaire est une opportunité exceptionnelle d'un point de vue académique et professionnel mais aussi sur le plan personnel.

Voici quelques bonnes raisons de sauter le pas et de tenter l'aventure pour un semestre ou une année :

- > **Poursuivre sa formation sans interruption**
- > **Renforcer son projet professionnel**
- > **S'adapter à de nouvelles méthodes pédagogiques**
- > **Renforcer ses compétences linguistiques**
- > **Valoriser son CV** : L'université vous accompagne dans cette démarche sur les plans pédagogiques, administrative et financière



Ce qu'il faut savoir avant de s'engager

Lorsque vous souhaitez vous investir dans une mobilité (études ou stage) il faut être conscient de l'importance de son engagement.

Un séjour de plusieurs mois à l'étranger peut être un challenge pour certains et il ne faut pas le sous-estimer.

Il faut être capable de s'adapter à un mode de vie, une culture, une ambiance de travail différents.

Il est donc essentiel de faire preuve d'ouverture d'esprit et de curiosité, et de se renseigner sur le(s) pays d'accueil pour savoir à quoi s'attendre et bien préparer son séjour.



Étudier en Europe dans le cadre du programme Erasmus +



Erasmus +

L'UBO a établi des partenariats avec plusieurs universités européennes signataires de la charte Erasmus+, afin d'organiser la mobilité de ses étudiants.

Ces partenariats permettent aux étudiants d'effectuer des séjours d'études au sein d'une université partenaire proposant un programme adéquat à leur cursus et pour une période comprise entre 3 et 12 mois.

Ces partenariats sont conclus entre départements d'enseignement, sous couvert de l'Université.

Renseignez-vous auprès de votre composante pour connaître les partenaires dans votre discipline (voir la liste des coordinateurs relations internationales p.17).



Consultez sur le site de la DEI la cartographie en ligne des accords par composante et discipline

<https://ubo.moveon4.com/publisher/4/fra>



Candidater au programme étape par étape

- 1** / Être inscrit à l'UBO et préparer une mobilité pour l'année suivante. Il n'y a pas de condition, de nationalité
- 2** / Prendre contact, selon votre composante (UFR, IUT, École), avec le responsable des échanges de votre formation et/ou le coordinateur des relations internationales de votre composante (voir p.17). Le contact doit être fait au plus tard en février pour les départs de l'année universitaire suivante.
- 3** / Être sélectionné pour participer au programme.
- 4** / Construire votre programme d'études avec le responsable de votre formation à l'UBO. Ce programme fait alors l'objet d'un contrat d'études, entre l'établissement d'accueil, l'établissement d'origine et vous-même.
- 5** / Remplir les formalités administratives liées à l'université d'accueil.
- 6** / Remplir les formalités administratives liées à l'UBO.



Aides au financement du séjour

- > Pas de frais d'inscription à payer à l'université d'accueil
- > À la suite de votre candidature et si votre dossier est recevable*, l'une des trois bourses suivantes peut vous être accordée :
 - **Bourse Erasmus+** de l'union Européenne
 - **Bourse aides à la mobilité internationale** du ministère de l'enseignement supérieur
 - **Bourse jeunes à l'international** de la région Bretagne

Les montants des aides à la mobilité peuvent varier selon votre situation familiale et le choix du pays de destination. **Néanmoins, le montant minimum pour les non-boursiers est de 200 € mensuel et de 300 € mensuel pour les boursiers.**

D'autres aides à la mobilité permettent de financer un séjour d'études à l'étranger et peuvent être proposées par votre commune, le conseil départemental de votre lieu de résidence, des organismes de promotion des échanges internationaux, etc.

**99% des mobilités études financées en 2017/2018*



Attention, pour la plupart, les bourses ne sont pas cumulables entre elles.

Étudier au Québec

Afin d'encourager les relations entre peuples et cultures de pays différents, plusieurs établissements universitaires du Québec, ont établi des programmes d'échanges d'étudiants avec des établissements universitaires à l'extérieur du Canada, dans le cadre du programme BCI (Bureau de Coopération Interuniversitaire) anciennement CREPUQ. De plus l'université du Québec à Chicoutimi et l'UBO ont signé une entente spécifique similaire au programme BCI.

En tant qu'étudiant à l'UBO vous pouvez donc y prétendre et effectuer jusqu'à une année d'étude au sein de l'une de nos universités partenaires au Québec.





Candidater au programme étape par étape

- 1 / Être inscrit à l'UBO et au minimum en 2^{ème} année de licence.
- 2 / Participer à la réunion d'information organisée au mois de décembre.
- 3 / Consulter la liste des universités participantes, disponible sur echanges-etudiants.bci-qc.ca, et les programmes proposés par les universités partenaires.
- 4 / Choisir une à deux universités et faire approuver le choix des cours par le responsable de votre composante. (p.8 - ligne 4)
- 5 / Déposer votre dossier à la DEI. La date limite pour candidater vous sera transmise lors de la réunion d'information. (en général début février)
- 6 / Être sélectionné pour participer au programme. La sélection est effectuée sur critères académiques par la commission de l'UBO, après accord de votre composante, et par l'université d'accueil.
- 7 / Remplir les formalités administratives liées à l'université d'accueil.
- 8 / Remplir les formalités administratives à l'UBO.



Aides au financement du séjour

- > Pas de frais d'inscription à payer à l'université d'accueil.
- > Les étudiants de l'UBO partant étudier au Québec dans l'une des universités partenaires peuvent prétendre à différentes bourses de mobilité :
 - Bourse “ **Aides à la mobilité internationale** ” du ministère de l'enseignement supérieur
 - Bourse “ **Jeunes à l'international** ” de la région Bretagne

L'Université détermine après étude de votre dossier quelle bourse peut vous être octroyée.

D'autres aides à la mobilité permettent de financer un séjour d'études à l'étranger et peuvent être proposées par votre commune, le conseil départemental de votre lieu de résidence, des organismes de promotion des échanges internationaux, etc.



Attention, pour la plupart, les bourses ne sont pas cumulables entre elles.



Étudier à l'étranger dans le cadre d'une convention internationale

Dans le cadre de sa politique internationale, l'UBO a signé de nombreuses conventions avec des universités partenaires en Europe et dans le monde. Grâce à ces partenariats, les étudiants de l'UBO peuvent prétendre à une mobilité à l'étranger et valider une partie de leur cursus dans une université partenaire.

Quelques universités partenaires où les étudiants de l'UBO sont partis en 2017/2018 :

Argentine :

- > Université Nationale La Plata
- > Université Nationale du Littoral

Canada :

- > Cégep de Lévis-Lauzon

Chine :

- > Université de Binzhou
- > Université Océanique de Chine
- > Université Technologique de Qingdao
- > Université de Weifang

Russie :

- > Université Économique d'État de l'Oural

USA :

- > Université du Maine à Augusta

Suisse :

- > Université de Berne



Vous souhaitez être informé des différents programmes internationaux ?

Vous souhaitez connaître les conditions d'entrée ainsi que les aides financières pour étudier dans l'une de nos universités partenaires ?

> Nous vous invitons à consulter régulièrement votre mail ENT et contacter le coordinateur des relations internationales de votre composante ou la Direction Europe & International : www.univ-brest.fr/dei

Rejoignez la page Facebook « UBO Europe & International » pour être informé de nos actualités !

Rejoignez le groupe Facebook « étudiants de l'UBO en mobilité à l'étranger » ! Vous pourrez y rencontrer des étudiants effectuant ou ayant effectué un mobilité à l'étranger, leur poser des questions et profiter de leurs conseils et astuces.



Effectuer un stage à l'étranger

Comment trouver un stage à l'étranger ?

À l'université, la recherche d'un stage que ce soit en France ou à l'étranger est une démarche personnelle. Cependant afin de vous guider dans vos recherches nous vous invitons à contacter le responsable de parcours de votre formation, vos enseignants ainsi que le service d'orientation de l'UBO, Cap'Avenir.

Afin de vous guider dans vos recherches plusieurs plateformes ont été mises en place pour vous permettre de trouver plus facilement un stage à l'étranger :

Découvrir le monde > decouvrirlemonde.jeunes.gouv.fr

Erasmus Student Network (ESN) > esn.org

EuroGuidance > www.euroguidance-france.org

Praxis > www.praxisnetwork.eu





Aide au financement d'un stage à l'étranger

L'aide au financement est possible pour les stages de 2 mois minimum.

Lorsque vous candidatez* à une bourse de mobilité de stage à l'international, et si vous êtes retenu, la commission de sélection vous dirige vers l'une des bourses suivantes :

- **Bourse “ Stage Erasmus+ ”** de l'union Européenne
- **Bourse “ Aides à la mobilité internationale ”** du ministère de l'enseignement supérieur
- **Bourse “ Jeunes à l'international ”** de la région Bretagne

Les montants mensuels des bourses et les formalités administratives, peuvent varier en fonction de votre projet, de votre situation sociale et de la destination du stage (200 à 450€). Le dossier de candidature à une bourse de stage à l'étranger doit être renvoyé à la DEL accompagné des pièces suivantes :

- > Lettre de motivation
- > Copie de votre convention de stage signée
- > Budget prévisionnel
- > Copie des relevés de notes des 3 derniers semestres

D'autres aides à la mobilité peuvent financer un stage à l'étranger et peuvent être proposées par la commune où le conseil départemental de votre lieu de résidence.

**Plusieurs appels à candidature pour l'obtention d'une bourse de stage vous sont envoyés chaque année par e-mail, sur vos boîtes à lettres ENT.*

Coordinateurs Relations Internationales par composantes

COMPOSANTES	NOM DU COORDINATEUR	EMAIL
ESIAB École Supérieure d'Ingénieurs en Agroalimentaire de Bretagne atlantique	Laurent Esclade	laurent.esclade@univ-brest.fr
ESPE Bretagne École supérieure du professorat et de l'éducation	Valérie Le Meur	valerie.le-meur@espe-bretagne.fr
IAE Institut d'Administration des Entreprises de Brest	Kimberley Waechter	kimberley.waechter@univ-brest.fr
IPAG Institut de Préparation à l'Administration Générale	Daniel Le Guyader	daniel.leguyader@univ-brest.fr
IUEM Institut Universitaire Européen de la Mer	Olivier Gauthier	olivier.gauthier@univ-brest.fr
IUT Brest - Morlaix Institut Universitaire de Technologie	Jérôme Lepioufle	jerome.lepioufle@univ-brest.fr
IUT Quimper Institut Universitaire de Technologie	Jennifer Ford	jennifer.ford@univ-brest.fr
Pôle Universitaire de Quimper	Philippe Guillou	philippe.guillou@univ-brest.fr
Droit, Économie et Gestion et AES	Julien Hay	julien.hay@univ-brest.fr
Lettres et Sciences Humaines	Mohamed Saki	mohamed.saki@univ-brest.fr
Médecine	Jean-Luc Carré	jean-luc.carre@univ-brest.fr
Odontologie	Reza Chirani	reza.arbab-chirani@univ-brest.fr
Sciences et Techniques	Claire Hellio	claire.hellio@univ-brest.fr
Sciences du Sport et de l'Éducation	Cyril Bossard	cyril.bossard@univ-brest.fr

Pour plus d'informations
Connectez-vous sur :

www.univ-brest.fr/dei



FINLANDE



ROYAUME UNI



ALLEMAGNE

ECOSSE



ESPAGNE



Université de Bretagne Occidentale

Direction Europe et International

3, rue des Archives CS 93837
29238 Brest cedex 3

Tél. 02 98 01 67 31

dei@univ-brest.fr

www.univ-brest.fr/dei